

Ochan pou Danièle Magloire!

Port-au-prince, le 23 janvier 2018 - Avocats sans frontières Canada (ASFC) présente ses vives félicitations à la sociologue et militante féministe Danièle Magloire, qui a reçu le 19 janvier dernier une plaque d'honneur et de mérite pour son « engagement citoyen dans l'édification d'une société haïtienne basée sur la justice, le respect des droits humains, l'équité et l'égalité des sexes ».

La cérémonie, organisée à la Fondation Connaissance et Liberté (Fokal), est l'œuvre du Centre œcuménique des droits humains (Cedh), de la Fokal, de la Plateforme des organisations haïtiennes de droits humains (Pohdh), du Réseau national de défense des droits humains (Rnddh) et de l'Unité de recherche et d'action médico-légale (Uramel). L'événement a permis notamment de la remercier de tout cœur pour son engagement profond pour la défense des droits humains, en particulier des droits des femmes, la justice, l'égalité et la lutte contre l'impunité en Haïti.

« ASFC est privilégiée et fière d'avoir noué un partenariat fondé sur la confiance, la subsidiarité et le désir profond de changements. À titre de coordonnatrice du Collectif contre l'impunité, un des principaux partenaires d'ASFC en Haïti, nous avons eu l'occasion de construire des liens forts et durables avec elle et entre nos organisations. Bravo, et surtout merci Danièle! », affirme Pascal Paradis, directeur général d'ASFC.

Une relation partenariale fructueuse

Rappelons que cette collaboration est le fruit d'une rencontre qui a eu lieu le 28 mars 2011 entre Danièle Magloire et Pascal Paradis lors d'une audience du Collectif contre l'impunité à la Commission interaméricaine des droits humains (CIDH). Madame Magloire a ensuite proposé à ASFC de contribuer à la quête de justice et de vérité des victimes du régime Duvalier qui, rappelons-le est une démarche initiée et menée par des Haïtiennes et des Haïtiens.

Grâce à son travail acharné, les victimes de la dictature participent aux procédures judiciaires, toujours en cours, qui ont mené, en février 2014, à une [décision historique](#) de la Cour d'appel de Port-au-Prince. Cette dernière a écarté la décision du juge d'instruction, laquelle renvoyait Jean-Claude Duvalier à procès uniquement pour les accusations de crimes économiques et rejetait les accusations de violations des droits humains. La Cour a par ailleurs reconnu pour la première fois en Haïti que les crimes contre l'humanité font partie intégrante du droit interne haïtien et a rappelé l'obligation de l'État d'enquêter de façon diligente sur les faits reprochés par les plaignant.e.s.

Militante de droits humains depuis plus de trente ans, Danièle est une femme de conviction, une intellectuelle réfléchie qui fait preuve d'un esprit critique et d'un sens de la répartie aiguisés. Sa capacité d'indignation et d'action ont permis d'insuffler de nombreux changements au sein de la société et à susciter de nouvelles vocations. Son expertise et son engagement font d'elle une précieuse alliée dans les luttes que mène l'organisation pour que « Justice soit faite ».

La lutte continue

Sur ce même élan de reconnaissance à l'égard de cette figure de proue du mouvement féministe, ASFC invite le public à découvrir une [vidéo réalisée en hommage à cette passionnée de la promotion, de la défense et de la mise en œuvre des droits humains en Haïti](#).

Cette capsule, dans laquelle elle livre un témoignage poignant et interpelle la conscience collective sur les dénis criants de justice qui lui sont exprimés par des personnes et des groupes en situation de vulnérabilité particulièrement les femmes, constitue une preuve de plus de son implication pour l'avancement de cette cause.

Rappelons qu'Avocats sans frontières Canada (ASFC) mène présentement le projet « Accès à la Justice et Lutte contre l'Impunité en Haïti (AJULIH) », lancé en 2017 et financé par Affaires mondiales Canada (AMC). Ce projet, auquel participe Mme Magloire et le Collectif contre l'impunité, vise à mobiliser la société civile en tant qu'acteur incontournable du renforcement de la justice. Il cherche à contribuer à faire de la justice une institution forte d'une gouvernance inclusive et responsable, de même qu'un réel contrepoids démocratique.

En somme, l'action intégrée de ces acteurs de changement contribuera de manière significative à améliorer l'accès à la justice et la protection des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité ainsi que la lutte contre l'impunité et la corruption.

[En savoir plus.](#)

À propos

Présente en Haïti depuis 2005-2006, Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Information

Taina NOSTER

Agente de plaidoyer et de communications

Avocats Sans Frontières Canada

taina.noster@asfcanada.ca

T.: +(509)3420-9697/2813-0428

www.asfcanada.ca